

Madame le Recteur, Mesdames et messieurs les membres du CTA,

La période difficile que nous vivons depuis mars dernier a des conséquences multiples sur nos conditions de travail et sur le dialogue social et son organisation. C'est sur ces deux points que le Sgen-CFDT Nord Pas-de-Calais souhaite intervenir.

Nos conditions de travail sont chamboulées, quelles que soient nos professions. Elles le sont car nous devons nous habituer à travailler autrement :

- Travailler autrement, c'est travailler équipé de masque et de gel, encore trop souvent difficiles d'accès dans certains établissements, certaines écoles de l'académie. La lutte contre le virus exige également des règles d'hygiène particulièrement strictes d'aération, de désinfection des locaux et des outils de travail. Ces règles, quand elles peuvent être mises en place, alourdissent considérablement le travail des agents, dans les restaurants scolaires, mais aussi universitaires. Elles sont parfois impossibles à mettre en œuvre compte-tenu des moyens budgétaires serrés, le tout dans un contexte anxiogène de diffusion du virus. Le Sgen-CFDT Nord-Pas-de-calais a déjà fait remonter à deux reprises (une troisième remontée d'informations sera faite en fin de semaine) des cas précis d'établissements scolaires/ lieux de travail dans lesquels des dysfonctionnements ont été constatés afin d'y remédier au plus vite.

- Travailler autrement, c'est également poursuivre la réflexion entamée sur le travail à distance sans lequel ni la continuité administrative ni la continuité pédagogique n'auraient pu se faire pendant le confinement. Le télétravail pose de nombreux défis dans les différents champs professionnels : défis autour de l'équipement informatique et de la sécurisation des environnements de travail des agents, défis concernant le choix des outils numériques offerts, mais aussi défi du temps de travail et de sa régulation, défi de l'organisation des équipes de travail et de l'écriture de fiches de postes précises des agents sans quoi le télétravail est impossible...Le Sgen-CFDT Nord-Pas-de-Calais demande que les discussions entamées en GT autour du télétravail se poursuivent : toutes les questions d'organisation du travail, de temps de travail, d'encadrement à distance, de santé et de sécurité des agents dans leur travail à distance doivent être négociées. Il souhaite également que des négociations s'ouvrent pour organiser l'enseignement à distance qui est une forme de télétravail dans les écoles et les EPLE : du temps de concertation doit être dédié pour préparer collectivement les périodes d'enseignement à distance ou hybride qui pourraient survenir. L'effort sur les moyens matériels et logiciels doit être intensifié. Par ailleurs, une formation des enseignant.es à l'utilisation d'outils numériques institutionnels communs semble indispensable pour se préparer au mieux à l'enseignement à distance.

- Travailler autrement, c'est aussi impulser une réflexion pédagogique pour accompagner au mieux les élèves, notamment les plus fragiles. Pour cela, les personnels doivent avoir la confiance et le soutien de leur hiérarchie, de l'institution pour adapter leurs pratiques professionnelles et pédagogiques. Par ailleurs, le choix politique d'octroi d'un nombre très important d'heures supplémentaires affectées aux établissements pour accompagner les élèves qui en ont besoin ne satisfait nullement le Sgen-CFDT: la prise en charge de ces difficultés et les dispositifs mis en place pour les résoudre doivent se faire en

HP et non en HSE. Ces heures supplémentaires alourdissent considérablement la charge de travail des enseignants et nuisent à une vraie réflexion sur le contenu des enseignements et les pratiques pédagogiques. Cela dit, le Sgen-CFDT Nord Pas-de-Calais sera très attentif à l'utilisation des HSE dont auraient été inondés les établissements et dont trop peu d'entre eux ont reçu la notification.

Le besoin d'un dialogue social de qualité est renforcé dans le contexte actuel, qu'il s'agisse du contexte sanitaire ou de la loi de transformation de la fonction publique.

- Le contexte sanitaire crée une demande supplémentaire de dialogue entre les agents et leur administration. Les informations ministérielles mouvantes induisent une exigence d'information très régulière des agents et une réactivité de leur administration. Le Sgen-CFDT Nord Pas-de-Calais tient à vous remercier, Madame la Rectrice, ainsi que les services du rectorat pour la mise en place de rendez-vous au service du dialogue social : audiences intersyndicales régulières depuis le mois de septembre, groupes de travail sur le télétravail, Etats généraux du numérique. Il déplore cependant les changements quasi-systématiques de dates ou horaires d'instances et de réunions, qu'elles se fassent dans un cadre multi ou bilatéral : comment les organisations syndicales peuvent-elles organiser correctement leur travail dans ces conditions ? De même, avoir les documents de travail bien en amont et reçus dans un même envoi permettrait de mieux préparer les instances et autres réunions de travail.

- Les conditions sanitaires ont également bouleversé les calendriers des concours, mutations et affectations des agents. Cette situation a d'une part alourdi le travail des services, notamment au cours des mois de juillet et août, mais aussi eu des conséquences négatives pour les agents dans l'attente d'une affectation la plus en adéquation possible avec leurs vœux. Le Sgen-CFDT Nord-Pas-de-Calais a cherché à travailler au plus près des services du rectorat et à épauler les agents qui, pour certains, se sont retrouvés dans des situations humainement bien difficiles à vivre.

- C'est aussi la loi de transformation de la Fonction Publique qui est venue bouleverser nos méthodes de travail et d'accompagnement des agents (mobilité, carrières). Le Sgen-CFDT Nord Pas-de-Calais se félicite de la proposition de rencontre multilatérale et de groupe de travail pour dresser un bilan du mouvement mais souhaiterait aller plus loin. Il demande qu'une réflexion soit menée sur la mise en place d'accords de méthode avec le rectorat, notamment pour parvenir à beaucoup plus de transparence, dans le respect des lignes directrices de gestion. Ainsi, des sujets comme le partage de certaines informations, les étapes du dialogue social ou encore les moyens d'agir donnés aux organisations syndicales pourraient faire l'objet de discussions.

Le Sgen-CFDT Nord Pas-de-Calais, conscient des conditions de travail difficiles partagées par tous, continuera à être force de proposition pour faire face collectivement aux difficultés, améliorer les conditions de travail des personnels et permettre la réussite et l'épanouissement de tous les élèves.